



A l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie de Nice,

Toulon, le 10 Juin 2016

*Objet : Allègements de service pour la rentrée prochaine*

Monsieur le Recteur ,

De nombreux collègues ayant déposés des dossiers d'allègement de service nous ont contactés. En effet ils sont inquiets, car malgré les avis favorables préconisés par les médecins de prévention, peu d'espoir leur ont été laissés concernant l'obtention d'un quelconque allègement de service pour la rentrée prochaine. La raison invoquée est celle d'un trop grand nombre de demandes, bien supérieur semble t-il au budget alloué.

Certains collègues nous expliquent qu'on leur a conseillé de réduire la quotité demandée d'allègement ou même qu'on leur a suggéré de faire une demande de temps partiel, leur promettant qu'ils seraient « prioritaires » sur ces demandes de temps partiel.

La CGT Educ'Action s'élève contre ces pressions auprès de collègues déjà fragilisés du fait de leur handicap ou de leur état de santé et qui n'ont pour but que de faire supporter les obligations de l'employeur Education Nationale sur les personnels.

En outre si les budgets sont effectivement insuffisants au regard des demandes pour la rentrée prochaine, nous vous rappelons que la **directive européenne de 1989** impose des obligations à tous les employeurs : **ceux-ci doivent adapter le travail à l'humain et non le contraire**. Ils ont donc des obligations **de résultats** pour garantir la santé physique et mentale de toute personne en situation de travail.

D'autre part, la CGT Educ'Action souhaiterait une plus grande transparence sur les critères qui prévalent dans la décision de l'attribution de ces mesures d'allègement de services.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre profond dévouement pour le Service Public d'Éducation.

Pour la CGT Educ'Action du Var

Les secrétaires Départementaux

Olivier Gérard

Bernard Conte